

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de la commune de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 25 février 2026, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation supplémentaire suivant à l'occasion des travaux du syndicat intercommunal SIDERO en vue de la construction d'un bassin d'orage et de la pose de conduites dans la rue de Bridel (CR181) et dans la rue Am Becheler (CR 181) à Bereldange :

Feux colorés lumineux

Du lundi 2 mars 2026 à partir de 07.00 heures jusqu'au vendredi 26 juin 2026 à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, les usagers de la route sont tenus de se conformer aux signaux colorés lumineux installés dans la rue de Bridel et la rue Am Becheler, sur le tronçon entre la maison numéro 70, rue de Bridel et la maison numéro 19, am Becheler.

Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

Du lundi 2 mars 2026 à partir de 07.00 heures jusqu'au vendredi 26 juin 2026 à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès au tronçon du trottoir de la rue du Bridel situé entre son intersection avec la rue Am Becheler et la maison numéro 63, du côté des maisons avec numéros impairs, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros pairs.

Du lundi 2 mars 2026 à partir de 07.00 heures jusqu'au vendredi 26 juin 2026 à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès au tronçon du trottoir de la rue Am Becheler situé entre son intersection avec la rue Renert et son intersection avec la rue de Bridel, du côté des maisons avec numéros pairs, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros impairs.

Contournement obligatoire

Du lundi 2 mars 2026 à partir de 07.00 heures jusqu'au vendredi 26 juin 2026 à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, les conducteurs de véhicules circulant dans la rue de Bridel et la rue Am Becheler, sur le tronçon entre la maison numéro 70, rue de Bridel et la maison numéro 19, am Becheler, sont obligés de passer du côté des panneaux de balisage suivant la direction indiquée par les flèches (signaux D, 2).

Route barrée

Du lundi 2 mars 2026 à partir de 07.00 heures jusqu'au vendredi 26 juin 2026 à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, le tronçon de la rue de Bridel (voirie communale), entre l'intersection avec la rue Am Becheler et la maison numéro 63, est barré à toute circulation routière.

Interdiction de tourner à droite

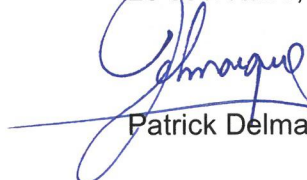
Du lundi 2 mars 2026 à partir de 07.00 heures jusqu'au vendredi 26 juin 2026 à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, il est interdit aux conducteurs de véhicules et d'animaux de tourner à droite vers la rue Am Becheler en sortant de la rue du X Octobre.

Passage pour piétons (Signal E, 11a)

Du lundi 2 mars 2026 à partir de 07.00 heures jusqu'au vendredi 26 juin 2026 à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, un passage pour piétons est aménagé devant l'immeuble numéro 19, am Becheler.

Walferdange, le 25 février 2026

Le secrétaire,


Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,


François Sauber

